

# Musique

*Séjours à thèmes : il faut prendre en compte le fait que l'activité spécifique occupe déjà beaucoup de temps et toutes les activités de découverte ne sont pas alors réalisables.*

Par la diversité de ses orientations, des situations pédagogiques et des projets spécifiques des classes, ce séjour est particulier. Nous ne pouvons pas, dans cette présentation, proposer un contenu trop précis. Il sera élaboré en fonction du projet pédagogique de la classe.

### Encadrement

Ce peut être un musicien spécialisé proposé par l'OUL, ou un intervenant choisi par l'enseignant en fonction de son projet. Il devra être agréé par l'Inspection Académique du Loiret. La durée de son intervention sera déterminée sur une base de 20 heures.

Objectifs généraux du séjour (qui évolueront en fonction du projet de l'enseignant) :

- travailler sur un projet commun artistique, pouvoir s'y immerger, s'y consacrer pleinement.
- pratiquer des activités musicales permettant la création (chant, percussions, petits instruments...).
- permettre à l'enfant d'explorer le langage musical et corporel (voix, expression).
- à partir d'un scénario (conte musical déjà édité ou bien créé par la classe), aller au bout d'une activité de création.

